



Nombre de conseillers
En exercice : 20
Présents : 11
Procuration : 7
Suffrage exprimé : 18

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

DEL N°84-2025

OBJET : VENTE DE CONCESSIONS AU CIMETIERE MUNICIPAL

Le **03 JUIN 2025** à 18h30, le Conseil Municipal de La Guerche sur l'Aubois dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DUCASTEL, le Maire.

Date de convocation : le 27 mai 2025
Secrétaire de séance : Mme Christelle Bézé

Etaient présents : Pierre DUCASTEL (Maire), Solange MOREAU, Franck GABIGNON, Christelle BÉZÉ, Wilfrid BOISSIER, Christine COMBEMOREL, Muriel BRETON, Christine BONNEFOY-CLAUDET, Guillaume PERDRIX, Alain PAQUET, Anthony GARINIE.

Absents excusés : Nicolas THOMAS (pouvoir à M. Paquet), Catherine CLAUDET (pouvoir à M. le Maire), Danièle FONTAINE (pouvoir à Mme Bonnefoy-Claudet). Guy HENRY (pouvoir à M. Boissier), Romain FONTAINE (pouvoir à Mme Bézé), Laure LOTODÉ (pouvoir à Mme Moreau), Nathalie LASSERRE (pouvoir à Mme Breton).

Absents : M. Sylvain RABOT, M. Philippe MAUPASTÉ.

Vu la délibération n°15 du 25 février 2025

Considérant les demandes d'acquisition de concessions funéraires reçues en mairie.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de vendre des concessions au cimetière communal selon le tableau présenté ci-dessous :

Date	Acquéreur	Durée	tarif	
21 mai	CHAVOUET Joël	30	650 €	Concession columbarium
21 mai	FERRAND Claude	30	230 €	Concession cimetière

Le Conseil Municipal est invité à débattre.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Suffrages exprimés : 18 pour : 18 contre : 0 abstention : 0

- de céder des concessions au cimetière communal selon le tableau ci-dessus et selon les tarifs indiqués.
- d'autoriser le Maire à signer les documents de concessions.
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus,
Certifié et exécutoire.

Publié ce jour, le 10 juin 2025

Le Maire

Pierre DUCASTEL



La secrétaire de séance

Mme Christelle BÉZÉ

Accusé de réception en préfecture
018-211801089-20250603-84-DEL-2025-DE
Date de réception préfecture : 10/06/2025